

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 11 mai 2015**

Date de convocation du conseil municipal : 04 mai 2015

Présents : MMES Christiane JULLÈS, Michelle LOZANO, MM Benoît DEBOUT, Jean-François HOUETTE, Julien JULLÈS, Patrice LARCHEVÊQUE, Valéry PATIN, Hubert TÊTARD, Laurent LEDRU, Corentin ROLAND, Eric VAGANAY.

Absents et excusés: M Corentin Roland, Patrice LARCHEVEQUE

Début de la séance à 20h42

* * *

Secrétaire de séance : Éric VAGANAY

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2015 et du 20 avril 2015

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2015 et du 20 avril 2015 est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

* * *

2. Décision modificative n°1

Monsieur le Maire, à la demande du Trésorier demande qu'une décision modificative soit prise sur le budget Communal. En effet une erreur d'écriture de 1992 pour une étude a été mandatée en investissement. Il convient de d'effectuer un virement de crédit du compte 21578 (Autre matériel et outillage) au compte de 203 (frais d'étude) pour un montant de 762,25€.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité des présents adoptent la DM n°1.

* * *

3. Délibération pour les communes relative à la prise en charge du FPIC par la communauté de communes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2336-1 à L.2336-7,

Vu l'article 109 de la LOI n° 2014-1654 du 29 décembre 2014 de finances pour 2015,

Vu la délibération de la Communauté de Communes Cœur Sud Oise, en date du 07 avril 2015, décidant la prise en charge totale du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) au niveau de l'Établissement Public de Coopération Intercommunal,

Considérant que la Communauté de Communes Cœur Sud Oise a auparavant contribué totalement au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), pour les exercices 2012 et 2013,

Considérant les modalités de répartition du FPIC et la nécessité de se prononcer sur la répartition de cette contribution,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- **approuve**, pour l'exercice 2015, la prise en charge totale du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) par la Communauté de Communes Cœur Sud Oise.

* * *

4. Délibération portant avis de la communes de MONT L'Evêque concernant le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique, (SRCE)

Le Conseil Municipal à l'unanimité confirme l'avis défavorable au SRCE émit par la chambre de commerce et industrie de l'Oise.

5. Logement 15 rue de l'Eglise

La famille Langerock a donné son congé pour le mois de juillet 2015. Monsieur le maire propose aux membres du Conseil municipal de réfléchir au choix de continuer la location ou procéder à la cession de ce bien.

Une date sera prochainement déterminée pour une réunion de travail.

* * *

6. Travaux électricité logement 3 rue du Puits

Pour les travaux de remise aux normes d'électricité de la maison communale 3 rue du Puits, deux entreprises ont présenté des devis : S.Elec pour 9772,80€ et Ets Bozec pour 6966,24€. L'entreprise Bozec a été choisie par la commission travaux.

* * *

7. Travaux insonorisation logement 5 rue du Puits

Les travaux d'isolation sonore sont reportés du fait de devis supplémentaire en attente.

* * *

8. Travaux de reprise de toiture logement rue de Meaux

L'appartement ç rue de Meaux :

- 1^{er} devis 7 280 € mais ne peuvent pas faire la réfection de cheminée
- 2^{ème} devis 10 450 € en faisant la réfection cheminée.

* * *

9. Questions diverses

- Réunion assainissement : des éléments techniques présentés par Amodiag sur 180 maisons, 28 passent obligatoirement par un assainissement collectif. Eléments financiers à répartir selon la particularité de chaque cas.
- PLU : des modifications ont été apportées au niveau de zones naturelles.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 22 juin 2015.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h01mn.

* * *